



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous invite à assister à la réunion du Conseil Municipal en séance ordinaire qui aura lieu à la Mairie, Salle du Conseil Municipal, le :

**Lundi 23 Février 2026
à 19 h**

ORDRE DU JOUR :

- 1. RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**
 - Bilan de la concertation et arrêt du projet
- 2. FINANCES COMMUNALES**
 - Vote du Compte Financier Unique 2025
 - Affectation des résultats 2025
 - Fiscalité Locale : Vote des Taux 2026
 - Vote du Budget Primitif 2026
 - Vote de la contribution de la Commune de St-Sornin aux frais de scolarité pour l'année civile 2026
 - Demande de remboursement à la Commune de St-Sornin des frais supportés en 2025 par la commune de Nieulle-sur-Seudre pour l'agent intercommunal affecté au service technique
- 3. AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES CYCLAMENS**
 - Signature d'un avenant à la convention pour mission de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat Départemental de la Voirie
- 4. SDEER (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL)**
 - Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (passage en lampes LED)
 - Approbation de la modification statutaire (autorité locale compétente pour le "Plan corps de rue simplifié – PCRS")
- 5. LOGEMENTS COMMUNAUX**
 - Détermination des modalités de location du logement situé 2 A Rue des Fauvettes
 - Détermination des modalités de location du logement situé 1 A Place de la Mairie
- 6. AFFAIRES SCOLAIRES**
 - Activités de natation scolaire à destination du 2ème cycle (CP-CE1-CE2) pour l'exercice 2025-2026
- 7. PERSONNEL COMMUNAL**
 - Modification du tableau des effectifs au 1er avril 2026 pour la prise en compte des évolutions de carrière
- 8. QUESTIONS DIVERSES**
 - Organisation du scrutin du 15 mars 2026 (Elections Municipales)
- 9. TOUR DE TABLE**



Nieulle-sur-Seudre, le 09 février 2026.
Le Maire,
François SERVENT.